



ACCUEIL [+ ACTUALITÉS](#) [+ DÉPARTEMENTS](#) [+ PETITES ANNONCES](#) [+ ANNONCES LÉGALES](#) [+ COMMUNAUTÉ](#) [+ SERVICES](#) LIENS

Rechercher

Vous êtes ici : [Accueil](#) > Article : La viticultrice voit rouge

VILLE-DOMMANGE

La viticultrice voit rouge

Réagir

Envoyer

Imprimer

Dimanche matin, près de Reims, une viticultrice a menacé deux contrôleurs du travail avec un sécateur puis leur a fait une queue de poisson. Une enquête été ouverte.

LE stress et la fatigue des vendanges ont semble-t-il fait perdre son sang-froid à une viticultrice des environs de Reims. Dimanche matin, deux agents de l'Inspection du travail et de la Mutualité sociale agricole sont venus procéder à un contrôle dans ses vignes à Ville-Dommange. A leur vue, la dame s'est énervée et les a menacés en brandissant un sécateur. Les deux agents ont préféré quitter les lieux. Ils sont remontés dans leur voiture mais ils ont été suivis par la viticultrice qui leur a fait une queue de poisson avant de les laisser enfin tranquilles.

Bien décidées à ce que force reste à la loi, les deux personnes sont revenues dimanche après-midi pour procéder au contrôle, accompagnées cette fois-ci des gendarmes de Gueux.

La dame avait retrouvé son calme. Elle a accepté de suivre les gendarmes à la brigade où elle a été entendue puis laissée libre. Aucune suite judiciaire n'a pour l'instant été donnée à cette affaire. La procédure est en cours.

Les faits reprochés à la viticultrice peuvent s'analyser en des « violences volontaires avec arme sur personne chargée d'une mission de service public », un délit relevant du tribunal correctionnel. Informé, le syndicat CGT « secteur travail

emploi » de la Marne a publiquement réagi hier en « réaffirmant son soutien aux collègues menacés ».

La profession hantée par un drame

« Nous condamnons avec la plus grande fermeté cette agression qui s'inscrit malheureusement dans un contexte accru de délégitimation de l'action des services d'inspection du travail », déplore Anthony Smith, secrétaire départemental de la CGT-STE Marne. « L'action des agents de l'inspection du travail est contestée en permanence par les employeurs. Pour exemple, le 19 août, dans un autre département, deux agents de contrôle ont été menacés par une exploitante agricole munie d'un fusil. Nous demandons (ndlr : concernant l'affaire de Ville-Dommange) une prise de position forte du ministère du Travail et de ses représentants dans la Marne, et nous rappelons notre détermination à défendre l'application d'un Code du travail protecteur des droits des salariés. »

La profession reste traumatisée par le drame survenu il y a cinq ans dans un petit village de Dordogne. Le 2 septembre 2004, un agriculteur avait tué par balles une inspectrice du travail et un agent de la MSA venus contrôler les contrats de ses exploitants saisonniers. Le meurtrier fut condamné en 2007 à trente ans de réclusion criminelle.

F.C.

Haut de page

Article paru le : **22 septembre 2009**

Envoyer cet article à un(e) ami(e)

Imprimer cet article

[> Articles sur le même thème](#)

[> Articles sur la même localité](#)

Les commentaires (3 commentaires)

requiemgelage le 23 septembre 2009 à 14h13

Que des personnes contrôlent oui il en faudrait encore plus, c'est un fait . MOI LE REPROCHE que je leur fais, en ma personne, c'est que certaines sont trop hautaines, dès leur arrivée un peu rambo, vous n'êtes plus chez vous, vous devez abandonner de suite vos clients, ne plus rien toucher, les personnes qui ne se reprochent rien ça nous énervent, perte de temps surtout en restauration ,car vous ne servez plus vos clients tout le temps que ça dure, pour les autres ils tremblent, normale, la peur, eux gâchent l'intégrité des personnes sincères dans leur travaille, et surtout il faut savoir que ces contrôles arrivent dans les heures coup de feu de votre préparation de mise en place, ce qui vous met votre service en l'air, mais je suis pour malgré tout la surveillance vigilante, de toutes branches ; et les banques qui font commerce de notre argent.

mario51 le 22 septembre 2009 à 19h04

Avec les fraudes qui peuvent subsister dans le domaine viticole (pas tous, fort heureusement) je trouve que les contrôleurs devraient aller plus loin dans leur investigations et sanctionner lourdement les viticulteurs qui menacent avec armes les personnes chargées de mission.

chambouart le 22 septembre 2009 à 12h22

Contrairement aux producteurs de lait ou de fruits et légumes cette viticultrice n'a pas à se plaindre ! CE COMMENTAIRE A ÉTÉ MODÉRÉ

[» Tous les commentaires](#)

Réagir à cet article

Login (Email) :

Mot de passe :

[Mot de passe oublié?](#)

Votre commentaire :

Veillez vous connecter pour pouvoir poster un commentaire !